

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	LHERMITTE	Numéro	7510058567
Adresse du site	22, rue de l'Amiral Roussin	Hauteur	R+7 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Social Seqens	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100 MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	29/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/08/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 40°, 150° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 150° <5V/m - 300° <5V/m 5G (3500) : 40° <5V/m - 150° <5V/m - 300° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 25m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 25.67m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

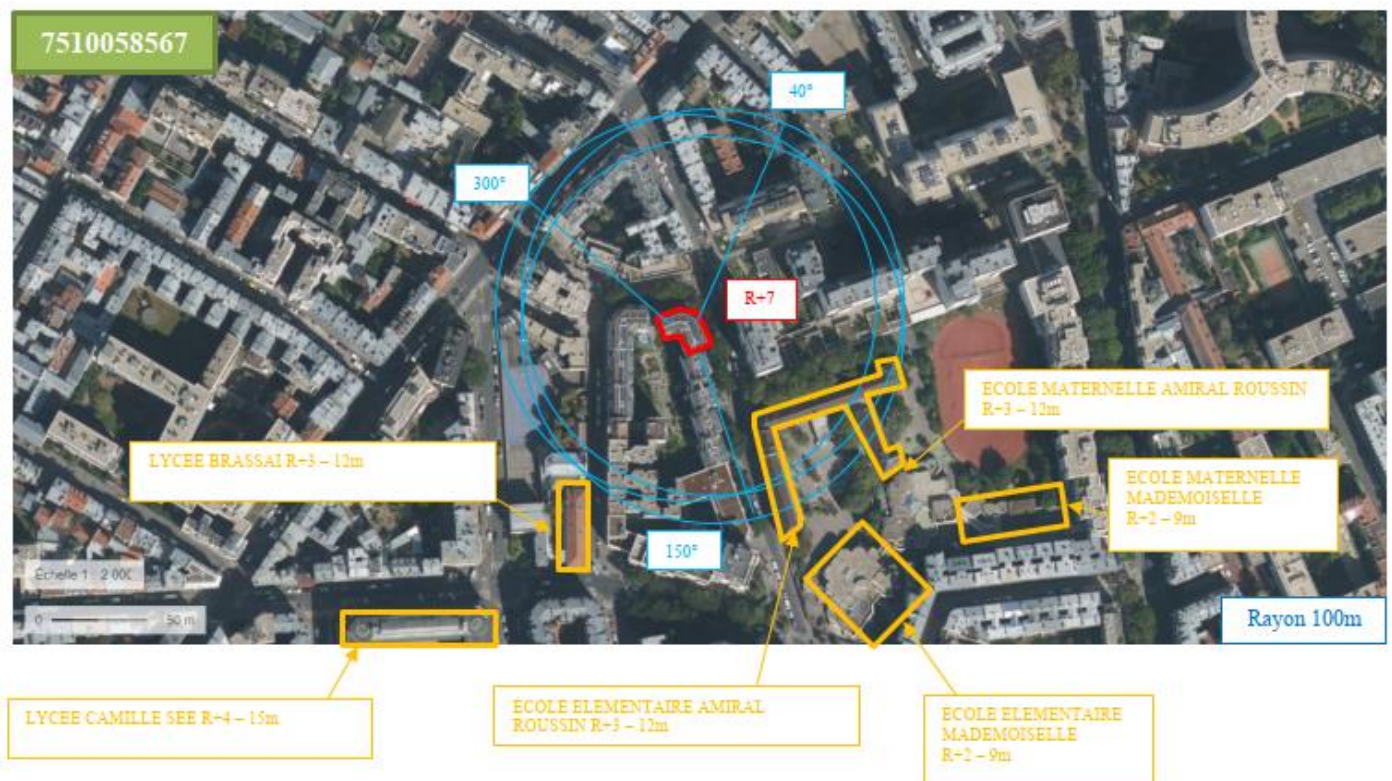
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 6 antennes type « panneaux », 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans des fausses cheminées.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE AMIRAL ROUSSIN	33 RUE DE L'AMIRAL ROUSSIN 75015 PARIS	15m	NON	59m	0.92
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AMIRAL ROUSSIN	35 RUE DE L'AMIRAL ROUSSIN 75015 PARIS	12m	NON	59m	3.28
ÉCOLE MATERNELLE MADEMOISELLE	83 RUE MADEMOISELLE, 75015 PARIS	9m	NON	184m	0.29
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MADEMOISELLE	81 RUE MADEMOISELLE, 75015 PARIS	9m	NON	185m	0.53
LYCÉE CAMILLE SÉE (ANNEXES)	11 rue Léon Lhermitte, 75015 PARIS	15m	NON	190m	0.23
LYCÉE BRASSAÏ	8 rue Quinault, 75015 PARIS	12m	NON	101m	0.62



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	17.5 m	21.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 300°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	20.5 m	24.5 m	20.5 m

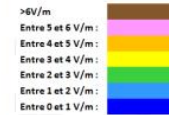
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux

Avant travaux



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 150° :



Azimut 300° :

